



Dossier de presse

Rentrée Universitaire 2018



crous-clermont.fr

● SOMMAIRE

- Chiffres Clés P.2

Bien se Loger...

- Logement : Le bâtiment B fait peau neuve P.3
- Nouveauté 2018 : Visale - 100% garant P.4
- Mon arrivée au Crous : je choisis avec Mes Rdv P.4

Manger... et compter

- Le Menu à points s'invite au Resto U' P.5
- Le Zéro Cash... c'est Izly P.6

Bourses et inscriptions...

- Les bourses payées à date fixe P.7
- Contribution Vie Étudiante et de Campus P.7

Élections étudiantes...

- ...au Conseil d'Administration du Crous P.8
- ...au Conseil de résidence P.8

La rentrée, c'est aussi...

- ...de la culture P.9
- ...des jobs étudiants P.9
- ...la Maison Internationale Universitaire P.9



Chiffres Clés



- **22 000 DSE**
(Dossier Social Étudiant) saisis chaque année

- **16 000 boursiers**

- **Espace d'Accueil Étudiants**
En partenariat avec la Ville de Clermont-Fd, les établissements d'enseignement supérieur et la Préfecture - accueil primo-arrivants, information et renouvellement de titre de séjour étudiant



- **7 restaurants universitaires, 9 cafétérias, 9 kiosques**

- **1,3 millions de repas** servis par an

- **2 restaurants d'hôtes et un service traiteur**

- **4 050 lits** proposés dans 3 types de logement

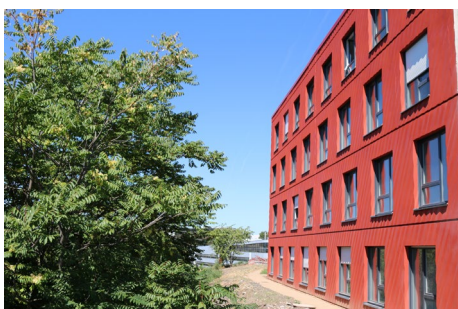
- **Maison Internationale Universitaire**
41 chambres de standing
Accueil des enseignants chercheurs en mobilité



- **3 salles de spectacle, 2 lieux d'exposition, 1 bar musical**

- **Des concerts, des projections, des expositions, des soirées**

- **De nombreux partenariats culturels**
Service Université Culture, Sauve qui peut le court métrage, Traces de vies, Vidéoformes, Centre Lyrique Clermont-Auvergne...



- **20 ateliers de pratique artistique** dans 3 résidences

- **Organisation du concours national étudiant du film court**

- **298 personnels**

- **Budget : 25 millions d'€**
Dont 4,5 millions d'€ en investissement

● Logement : le bâtiment B fait peau neuve

>> LIVRAISON : novembre 2018

RÉSIDENCE DOLET BÂTIMENT B

25 rue Etienne-Dolet - 63037 Clermont-Ferrand

- > 171 chambres de 9 m²
- > 8 studios de 20 m²
- > 10 colocations de 30,3 m²
(studios avec 2 chambres)

En matière de logement, l'objectif du Crous Clermont Auvergne est de réhabiliter l'intégralité de son parc à l'horizon 2021, à raison d'un bâtiment par an.

Après la réhabilitation du bâtiment B, 199 lits seront proposés aux étudiants, fin 2018. L'offre de logement s'élargit avec trois types de logement : 171 chambres de 9 m², 8 studios de 20 m², 10 colocations de 30,3 m² (studios avec 2 chambres).

ESPACES COLLECTIFS

- > Salle d'activités artistiques
- > Local de répétitions musicales
- > Salles de travail
- > Cuisines collectives



Le bâtiment est équipé d'un ascenseur, d'une salle d'activités artistiques, d'un local de répétitions musicales (Le Garage) et de salles de travail.

Comme dans les autres projets de réhabilitation, le bâtiment a une accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Dans chaque projet de réhabilitation, le Crous prend en compte les facteurs environnementaux avec notamment l'isolation des façades par l'extérieur, permettant d'améliorer le confort des étudiants, de réduire la consommation des fluides de 20 % et de changer l'esthétique des bâtiments. Les façades du bâtiment B sont entièrement rénovées avec changement des menuiseries et isolation extérieure afin d'améliorer le confort acoustique et thermique.

CALENDRIER

Début des travaux : février 2018

Livraison des logements : novembre 2018



Objectifs de la réhabilitation

- > Diversifier l'offre d'hébergement
- > Améliorer le confort des logements étudiants (équipements sanitaires individualisés, espace optimisé par le remplacement du mobilier)
- > Améliorer l'isolation thermique et phonique - nouvelle esthétique des façades
- > Améliorer la performance énergétique des bâtiments
- > Reconfigurer la salle commune et créer un local de répétitions musicales
- > Mettre le bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilités réduites
- > Réorganiser les locaux communs pour mieux répondre aux besoins des étudiants (agrandissement des cuisines collectives)
- > Désamiantage et mise aux normes de sécurité



● Nouveauté 2018 : Visale - 100% garant

La garantie Visale, un service proposé par Action Logement, offre à tous les étudiants, sans conditions de ressources, une caution locative gratuite pour tout type de logement.

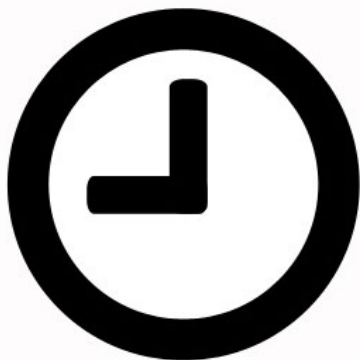
Visale se porte garant auprès du bailleur. Une solution simple et accessible en quelques clics.

> Demande sur www.visale.fr



ActionLogement

● Mon arrivée au Crous : je choisis avec Mes Rdv



MES RENDEZ-VOUS

Pour préparer leur arrivée au Crous en toute sérénité, les étudiants réservent leur créneau sur Mes Rendez-vous !

Adieu les longues files d'attente de rentrée !

Cette plateforme permet de fluidifier les arrivées et de faciliter l'accueil au sein des résidences universitaires.

> L'étudiant réserve le jour et l'horaire de son arrivée sur **Mes Rendez-vous**.

> Le jour J, il récupère ses clefs à l'accueil de sa résidence et prend possession de son logement.

Sur les 3 sites de Clermont-Ferrand et sur la résidence de Montluçon.

> Accéder à Mes Rendez-vous en se connectant sur : MesServices.etudiant.gouv.fr

Manger... et compter

● Le Menu à points s'invite au Resto U'

Crous Resto' >> Resto U' Le Dunant

MENU À POINTS

6 points = 3.25 € *

0.54 € HT le point supplémentaire

6 points au minimum

Composez selon vos envies

.....Variez vos menus avec la souplesse du menu à points.....

Entrées 1 2 3 + Plats garnis 4 5 6 + Desserts et laitages 1 2 3

* 1 Pain compris quelle que soit la formule >> crous-clermont.fr

Après un premier lancement en janvier dernier au Dunant, le Menu à points se développe sur d'autres sites. L'objectif est d'apporter plus de souplesse dans le choix offert à l'étudiant et de rendre l'offre plus lisible.

L'étudiant peut ainsi composer son menu comme il le désire et varier son menu avec la souplesse du Menu à points.

L'idée est simple : 6 points valent 3,25 €. Tout point supplémentaire vaut 0,54 €.

Si l'étudiant souhaite un plat et deux desserts, ou un seul plat, il peut adapter son plateau à son envie sans forcément passer par la formule entrée+plat+dessert. Pour les équipes de restauration, ce principe permet de proposer une offre plus large avec des entrées, plats et desserts plus élaborés et diversifiés.

Après avoir été mis en place en janvier 2018 au Resto U' Le Dunant, les étudiants et personnels ont pu apprécier ce système. Le dispositif est ainsi déployé sur de nouveaux sites : au Resto U' d'Aurillac en septembre et au Resto U' Clos St-Jacques (Dolet) en novembre.

La restauration au Crous. Au fait, c'est quoi ?

Un tarif social, national unique au Resto U'

€ 3,25 € > Entrée
> Plat
> Dessert

> 7 Resto U' 
> 9 cafétérias
> 9 kiosques (vente à emporter)

1,3 millions

 Repas servis par an

Des hommes et des femmes qui préparent votre repas chaque jour

 > cuisiniers
> pâtisseries
> serveuses-caissières
> ...

Le Zéro Cash... c'est Izly

Depuis la rentrée 2015, le Crous Clermont Auvergne, comme l'ensemble du réseau des Crous a adopté pour le paiement dans les restaurants universitaires, cafétérias, kiosques et laveries en résidences une solution monétique (IZLY).

Il s'agit d'un compte en ligne que l'on peut recharger dès 5 € pour payer de nombreux services du Crous avec le smartphone ou la carte étudiante.

Ce dispositif national simple, rapide et sécurisé favorise la mobilité étudiante dans tous les Crous.

POUR ACTIVER SON COMPTE :

- pour les étudiants, le code d'activation est envoyé sur le mail étudiant
- pour les personnels des établissements d'enseignement partenaires, le code d'activation est envoyé sur le mail professionnel
- dans les autres cas : adresser une demande en mentionnant l'établissement à : **assistance-izly@crous-clermont.fr**



Informations sur :
izly.fr

À partir du 22 octobre 2018, IZLY et la CB seront désormais les seuls modes de paiement acceptés dans les restaurants universitaires, les cafétérias et kiosques Crous*.

* (sauf Kiosques Lebon, Manège, Dunant, Jaude, Cratère, La Ronde des Saveurs, Cafétéria ESPE, Côté Court, Bar Nota Bene, et Resto U' Aurillac : paiement en espèces possible)

>> Pourquoi le Zéro Cash ?



... pour plus de simplicité

Le dispositif IZLY, directement intégré à chaque carte étudiante ou carte Crous est également disponible sur smartphone et QR code.

... pour plus de sérénité

Il permet d'effectuer en quelques secondes le paiement en restaurants et cafétérias universitaires, des laveries des résidences Crous, aux distributeurs automatiques... Plus simple, plus rapide, IZLY fluidifie le passage aux caisses et sécurise les transactions en limitant la manipulation de monnaie.

... pour bénéficier du tarif subventionné

Que vous soyez étudiant ou personnel administratif, technique ou enseignant des établissements de l'enseignement supérieur ou conventionnés... le système IZLY vous identifie immédiatement et applique automatiquement le tarif en vigueur en fonction de votre profil.

● Les bourses payées à date fixe

Nouveauté 2018 : le paiement des bourses à date fixe.

Pour faciliter la gestion du budget des étudiants, la loi prévoit le paiement à date fixe des bourses. À partir de la rentrée universitaire 2018, le premier versement des bourses intervient le 30 août pour tous les étudiants ayant rendu un dossier complet (entre le 15 janvier et le 31 mai). Le paiement se fera ensuite le 5 de chaque mois, partout en France. La constitution du Dossier Social Étudiant (demande de bourse) est possible après le 31 mai, mais ne permet pas un paiement au 30 août.

Étudiants,
une bourse, un logement :
**vous y avez
pensé ?**



Faites votre demande
du 15 janvier au 31 mai 2018 sur etudiant.gouv.fr

| Informations sur : etudiant.gouv.fr

● Contribution Vie Étudiante et de Campus Pour l'inscription dans le supérieur



Avant de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, les étudiants doivent fournir pour la rentrée 2018 une attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

La loi ORE prévoit qu'elle est collectée par les Crous.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, les étudiants ont pu faire leur demande sur MesServices.etudiant.gouv.fr.

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Il s'agit d'une démarche obligatoire pour l'étudiant.

2 cas de figure :

- les étudiants assujettis s'acquiescent de la CVEC. Son montant est fixé à 90 €.
- les étudiants exonérés (ex : boursiers) ne payent rien.

Dans les deux cas, à l'issue de la démarche, les étudiants obtiennent une attestation d'acquiescement de la CVEC.

Cette attestation est obligatoire pour l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.

| Informations sur : cvec.etudiant.gouv.fr

Élections étudiantes...

● Des élus étudiants... ...au Conseil d'Administration du Crous

Tous les deux ans, les étudiants de l'Académie de Clermont-Ferrand sont appelés à voter pour désigner leurs 7 représentants au Conseil d'Administration du Crous. Ces élections permettent aux élus d'être associés aux missions de l'établissement et à l'élaboration de sa politique.

> VOTER, C'EST DÉFENDRE SES DROITS

La représentation étudiante au sein du conseil d'administration du Crous est très importante. Les élus étudiants représentent les autres étudiants et expriment leur point de vue dans les grands dossiers du Crous : aides sociales, logement, restauration et culture. Ils interviennent dans l'élaboration des projets, participent aux prises de décisions et font des propositions afin de faire évoluer les orientations du Crous.

Composition du conseil d'administration du Crous : le recteur, 6 représentants de l'État, 7 représentants étudiants, 3 représentants des personnels du Crous, 1 représentant de la région, 1 à 4 représentants des communes, 2 présidents d'université ou directeurs de grande école, 4 personnalités qualifiées

> MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les étudiants qui désirent se présenter à ce scrutin doivent constituer une liste de candidature composée de 14 étudiants.

| Informations sur : crous-clermont.fr



● Des élus étudiants...en résidences Le Conseil de résidence

Tous les ans, à la rentrée universitaire, les étudiants résidant en résidences universitaires votent pour désigner leurs représentants au conseil de résidence.

Instance démocratique composée paritamment de personnels du Crous et de représentants étudiants, le conseil de résidence permet de construire ensemble la vie sociale, culturelle et collective des logements universitaires.

| Informations sur : crous-clermont.fr



La rentrée, c'est aussi...

...de la culture



Le Crous, c'est également un lieu de vie et d'animations grâce à la programmation du service culturel.

3 salles de spectacle, 2 lieux d'exposition et un bar musical accueillent tout au long de l'année des concerts, projections, expositions et ateliers artistiques. Des événements 100% gratuits.

Des concours étudiants (photo, film court, nouvelle...), des tremplins (musique, danse...) et un dispositif de soutien financier « Culture ActionS » permettent d'aider les étudiants dans leurs projets artistiques et citoyens.

Toute la programmation sur
crous-clermont.fr

...des jobs étudiants

Pour les étudiants, rechercher un job, ce n'est pas toujours très simple. Et pour les employeurs, faire paraître une annonce peut être compliqué. JOBAVIZ est la centrale du job étudiant qui simplifie les démarches.

Ce site permet aux étudiants de trouver, grâce à une recherche multicritères, des annonces de jobs près de chez eux.

Pour les employeurs, JOBAVIZ, c'est la possibilité de faire paraître son annonce en quelques clics (garde d'enfants, aide à domicile, animation, hôtellerie...).

Toutes les offres sur : jobaviz.fr



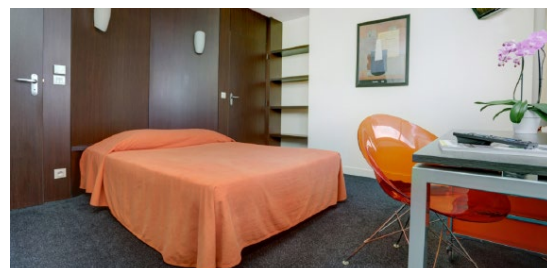
...La Maison Internationale Universitaire

Créée en 2007, la Maison Internationale Universitaire est une résidence de standing destinée à recevoir les enseignants, les chercheurs, les doctorants, post-doctorants et les membres de la communauté éducative.

La MIU est idéale pour les courts ou moyens séjours avec des tarifs à la nuitée ou au mois.

Des locations de salles sont possibles pour l'organisation de colloques, séminaires ou réunions avec des salles modulables de 50 à 200 m².

La MIU, c'est également un lieu de vernissage et d'exposition puisque tout au long de l'année des artistes clermontois, programmés par le service culturel du Crous, exposent leurs œuvres.



MIU- 9 rue Kessler - Clermont-Fd
04 73 29 36 00 / miu@crous-clermont.fr
Infos et réservations en ligne :
crous-clermont.fr/miu

Contact Presse

> **Elodie DUBEC**, responsable communication
elodie.dubec@crous-clermont.fr
04 73 34 44 09

CROUS CLERMONT AUVERGNE

25 rue Etienne-Dolet
63037 Clermont-Ferrand Cedex
www.crous-clermont.fr

Facebook Crous Clermont Auvergne



PHOTOS : Service communication Crous Clermont Auvergne / MIU - Jérôme PALLÉ, photographe